



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

SOUS-PRÉFECTURE
D'AUBUSSON

Arrêté n°23-2018-11-05-003
fixant la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire
de la commune de VIERSAT

—
Le Sous-Préfet d'Aubusson,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2122-8 et L. 2122-14 ;

Vu le Code Électoral, et notamment les articles L. 225 à L. 258 ;

Vu la démission en date du 8 avril 2014 de Madame Isabelle DOUCET de son mandat de conseillère municipale ;

Vu le décès en date du 27 février 2016 de Monsieur Pascal MOUSSON assurant la fonction de deuxième adjoint au conseil municipal ;

Vu la démission en date du 1^{er} avril 2017 de Monsieur Bernard DHUME de son mandat de conseiller municipal ;

Vu la démission en date du 29 septembre 2018 de Monsieur René LEONELLI de son mandat de conseiller municipal ;

Vu l'arrêté n°23-2018-10-15-003 du 15 octobre 2018 portant convocation des électrices et électeurs de la commune de VIERSAT ;

Considérant que, depuis les élections municipales de mars 2014, les sièges vacants au sein du conseil municipal de la commune de VIERSAT représentent plus d'un tiers de l'effectif légal ;

Considérant les candidatures déposées pour le 1^{er} et le 2^d tour, à la Sous-Préfecture d'Aubusson entre le 29 et 30 octobre 2018 à 17 heures ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste des candidats, admis à se présenter au premier tour de scrutin du dimanche 18 novembre 2018 et éventuellement au deuxième tour le dimanche 25 novembre 2018 pour l'élection municipale complémentaire dans la commune de VIERSAT, est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Monsieur le Sous-Préfet d'Aubusson et Madame le Maire de la commune de VIERSAT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de présent arrêté qui sera affiché aux emplacements habituels.

Aubusson, le 5 novembre 2018,
Le Sous-préfet

Maxence DEN HEIJER

Annexe à l'arrêté n° 23-2018-11-05-003

fixant la liste des candidats pour le premier et le deuxième tour de l'élection municipale partielle complémentaire des dimanches 18 et 25 novembre 2018 à VIERSAT

Monsieur Jean-Michel COIGNÉ

Monsieur Laurent COULON

Madame Josiane MARTIN

Monsieur Frédéric SANCELME

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Le 5 novembre 2018,
Le Sous-préfet,

Maxence DEN HEIJER

